

Se préparer pour l'école : une liste de contrôle pour les parents et tuteurs

Septembre à décembre

- Communiquez avec votre consultante-ressource pour discuter de l'entrée scolaire de votre enfant.
- Participez à la séance d'information « Transition à l'école » du SIJE
- Si votre enfant a des besoins physiques/moteurs, veuillez communiquer avec l'enseignant liaison du Centre de traitement pour enfants d'Ottawa (CTEO) ou du Centre hospitalier pour enfants de l'est de l'Ontario (CHEO)
- Recueillez les plus récents évaluations et rapports qui seront versés au dossier de votre enfant.
- Au besoin, communiquez avec le service de l'enfance en difficulté du conseil scolaire pour discuter des besoins de votre enfant ou si vous avez des questions sur les options et les services disponibles.
- Pensez aux besoins en service de garde de votre enfant (journées pédagogiques, vacances d'été et jours fériés)

Janvier et février

- Inscrivez votre enfant à l'école de quartier – apportez l'ensemble des documents et évaluations nécessaires, c. à d. plan de service, évaluations
- Recherchez des séances d'information et des formations pour parents et tuteurs, offertes par le SIJE ou d'autres agences, sur la transition à l'école
- Participez à des événements de renseignements généraux offerts par des organismes communautaires ou le conseil scolaire, c. à d. événements porte ouverte
- Obtenez une rencontre avec la direction d'école afin de commencer le processus de l'entrée scolaire pour votre enfant. Vous pouvez choisir d'inviter votre consultante-ressource ou tout autre intervenant
- Complétez les formulaires d'autorisations pour divulguer des renseignements entre les agences (CTEO, CHEO, SIJE) et votre école de quartier

Février et mars

- Assurez-vous que le conseiller en éducation spécialisée a visité le service de garde de votre enfant afin de réaliser une évaluation
- Si vous songez à un placement dans une classe distincte, informez-en la direction d'école afin de veiller à ce que la date d'inscription soit respectée (fin mars)

Mars à juin

- Le Comité de placement se réunira et examinera toutes les demandes
- Les familles seront informées de l'acceptation de la demande
- Demandez de visiter les différentes options que l'on vous propose pour votre enfant avec l'appui de votre consultante-ressource ou de votre travailleuse sociale. Informez la direction d'école de votre décision pour l'entrée scolaire de votre enfant
- Une rencontre ou une conférence de cas peut être organisée afin de partager des renseignements concernant votre enfant, pour discuter de ses forces et de ses besoins ainsi que les mécanismes de soutien requis avant que l'école débute. Vous pouvez inviter votre consultante-ressource à cette rencontre
- Assurez-vous que tous les services de thérapies soient envoyés au Centre d'accès aux soins communautaires (CASC) et que les évaluations soient mises à jour
- Accompagnez votre enfant aux prévisites de l'école. Demandez à l'école de préparer un album « Je vais à l'école » personnalisé

Juillet et août

- Visitez et explorez le terrain de l'école
- Jouez dans la cour de la maternelle, prenez des photos et ajoutez-les à l'album de votre enfant
- Filmez votre enfant en train de participer à différentes activités afin que vous puissiez présenter une image globale au personnel de l'école

Deux semaines avant la rentrée scolaire :

- Pratiquez les nouvelles routines
- Confirmez les modalités de transport
- Confirmez les services de garde avant et après l'école
- Visitez l'école, rencontrez l'enseignant, visitez les salles de classe, les casiers, les toilettes, le gymnase, la bibliothèque et le bureau principal – prenez des photos

Septembre et octobre

- Lorsque votre enfant commence l'école, informer la direction de votre désir de participer au processus d'élaboration du Plan d'enseignement individualisé (PEI)
- Si un Comité de placement et de révision (CIPR) est souhaité, faites la demande par écrit à la direction de l'école. Cette demande peut être faite à n'importe quel moment pendant l'année.

À tout moment

- Établissez des relations avec le personnel de l'école
- Organisez des réunions, lorsque souhaitées
- Discutez de vos préoccupations
- Célébrez les réussites